

CONDITIONS DE VENTE DES EMPLACEMENTS de CAMPING

Domaine CATINIÈRE

Prix indiqué par emplacement pour un forfait de 2 personnes, sans branchement électrique (tentes uniquement) ou avec branchement électrique 8 ampères. Les suppléments sont ajoutés au coût journalier (personnes, branchement 13 ampères, chien ou voiture supplémentaire).

Le nombre de personnes maximum par emplacement est fixé à 6.

Sont compris dans le forfait de base, l'eau, le stationnement de votre ou vos véhicules et l'accès à toutes les facilités du camping.

Toute location d'emplacement est nominative et ne peut être transmise.

Les chiens de 1er et 2ème catégories sont interdits dans le camping.

Les autres chiens sont admis sur les emplacements avec carnet de vaccination obligatoire.

La réservation ne sera effective qu'à compter de la réception de votre acompte, soit la moitié du montant total du séjour. Le solde est à payer à votre arrivée.

En l'absence de message écrit (courrier ou mail) par le preneur, précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, la location d'emplacement devient vacante à 16 heures le lendemain de la date d'arrivée indiquée sur la fiche de réservation.

Si vous avez des visiteurs (qui ne dorment pas sur le camping), ceux-ci doivent stationner sur le parking et s'adresser au bureau. Il leur sera demandé 4 euros par personne.

Toutes les personnes qui séjournent sur le terrain doivent se conformer au règlement intérieur du camping, sous peine d'exclusion immédiate.

Quels que soient le jour de votre arrivée et la durée de votre séjour, nous vous accueillons entre 14 heures et 20 heures. L'emplacement doit être libérée avant 12 heures le jour de votre départ.

En garantie, une caution de 20€ est exigée du preneur le jour de l'arrivée contre le badge de la barrière automatique, caution remboursée au départ contre la carte en bonne état.

Il appartient au client de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc, et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client.

ANNULATION:

En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir:

- Si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée 20 euros de frais d'annulation.
- Si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, nous gardons votre acompte.

L'annulation ne peut être signalée que par écrit.

Il est fortement recommandé de souscrire une garantie annulation payable lors de votre réservation. Cette garantie vous permet d'obtenir le remboursement du montant de votre séjour en cas d'annulation.

La liste des événements permettant l'annulation est inscrite dans le contrat qui vous sera envoyé avec votre confirmation.

Pensez à souscrire la garantie annulation.